



Saint-Georges-de-Clarenceville

Politique de la famille

Août 2021

INTRODUCTION

Message du maire et de la conseillère municipale

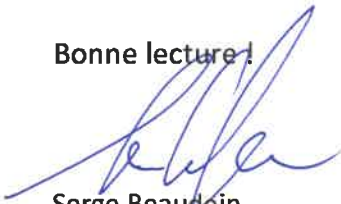
C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons cette politique de la famille adoptée par le conseil municipal. C'est grâce à un effort collectif que nous pouvons aujourd'hui vous la présenter. Cette politique reflète nos valeurs en tant que communauté et ce que nous souhaitons pour nos familles et pour notre collectivité. Un plan d'action vient appuyer la mise en œuvre des principes et des objectifs énoncés dans le document.

Bien que nous ayons plusieurs enjeux et défis en tant que petite communauté, notre politique de la famille se veut un guide, une orientation claire quant à la direction et aux décisions futures afin de contribuer au mieux-être et à la qualité de vie des familles ainsi que de tous les citoyens de Saint-Georges-de-Clarenceville.

Il est important pour le comité, que les citoyens se retrouve dans cette politique, se sentent impliqués et ressentent un sentiment de fierté et d'appartenant à leur collectivité.

Nous aimerions aussi remercier tous les citoyens, bénévoles, organismes et partenaires et qui se sont généreusement impliqués dans la démarche qui a mené à une politique de la famille encore plus représentative et vivante. Enfin, un très grand merci à Madame Lucie Hébert, notre chargée de projet pour avoir si bien guidée et outillée notre démarche, sans quoi sa réalisation n'aurait pas pu devenir possible.

Bonne lecture !



Serge Beaudoin
Maire



Lyne Côté
Conseillère municipale

Municipalité de Saint-Georges-de Clarenceville

→ Préambule

La famille est le pivot central de la vie communautaire et économique d'un milieu. Une municipalité doit offrir un milieu de vie favorable et poser des actions qui soutiennent le mieux-être des familles.

Par l'adoption de cette politique, la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville prend un engagement envers ses citoyens et ses familles, et ce dans la mesure de ses moyens. Cette politique vise à favoriser :

- l'épanouissement des enfants et des jeunes ;
- la valorisation des saines habitudes de vie pour tous ;
- la rencontre des générations.

Il est important de rappeler que c'est une politique municipale. Ainsi, les actions qui en découlent doivent relever des pouvoirs de la municipalité.

Aussi, comme le dit l'adage, **ça prend tout un village pour élever un enfant**. La municipalité compte donc s'appuyer sur la collaboration des autres organismes du milieu dans un esprit de complémentarité pour faire de Saint-Georges-de-Clarenceville un milieu favorable à l'épanouissement des enfants et des familles.

FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

→ Définition de la famille

Être une famille, c'est vivre ensemble et se soutenir pour une meilleure qualité de vie.

La famille, sous différentes formes, unit enfants, parents, adultes et personnes âgées. Elle est l'âme d'une communauté en constante évolution. Elle crée un lien de respect et d'entraide et ses valeurs sont partagées et transmises entre les générations pour l'épanouissement de chacun.

La famille, c'est là où la vie commence et où l'amour ne finit jamais !

→ Valeurs fondatrices

La municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville appuie sa politique de la famille sur les valeurs suivantes comme fondement des actions qui seront maintenues ou mises en place.

Saint-Georges-de-Clarenceville considère que :

- **L'entraide** et la **solidarité** sont les fondements de sa communauté.
- Les familles s'appuient sur **l'engagement**, le **sens de la collectivité** et la **participation citoyenne** afin d'améliorer la **qualité de vie** de sa communauté.
- La **transmission des savoirs** et **l'éducation** sont essentielles pour **l'épanouissement** des jeunes et **l'avenir** de sa municipalité.
- Tous les membres de la famille doivent pouvoir mener **une vie active** ; les activités et services doivent être **accessibles** à tous.
- La municipalité se doit d'être **accueillante** pour tous et **respectueuse** de chacun afin que tous les citoyens se sentent **inclus** dans la grande famille des clarencevillois et clarencevilloises.

DÉMARCHE DE RÉALISATION

→ Historique et démarche de réalisation de la politique

La démarche pour l'élaboration d'une politique de la famille à Saint-Georges-de-Clarenceville a pris de nombreux détours. En 2015, des démarches ont été réalisées. Un comité avait été formé, le portrait socioéconomique était dressé et des partenaires régionaux soutenaient la démarche. Les responsables se félicitaient même d'avoir mobilisé 155 participants pour une population d'environ 1 100 personnes pour une consultation dynamique et participative.

Toutefois, aux prises avec des aléas politiques et humains, la politique de la famille n'a pu être adoptée. En 2018, un comité famille a tenté de relancer le dossier. C'est en 2020 que la conseillère municipale Lyne Côté décide de prendre le dossier en main et de faire les démarches nécessaires afin que la politique puisse finalement être adoptée. Un comité de pilotage a été mis sur pied et une chargée de projet engagée.

Après avoir pris connaissance des différents documents issus des démarches consultatives précédentes et en tenant compte du contexte de pandémie :

- Les résultats des consultations tenue en 2015, réunissant 155 personnes, reflètent encore la réalité vécue par les citoyens. Le comité a précédé à la mise à jour des informations.
- Plusieurs entrevues téléphoniques auprès de personnes clés de la municipalité et de la MRC ont été réalisées.
- Un portrait sociodémographique à partir des données statistiques (produites par le CISSS) a été dressé afin de ressortir les faits saillants.

Le comité veut une politique modeste, réaliste et mobilisatrice qui s'appuiera sur les forces de sa communauté.

UNE COMMUNAUTÉ TISSÉE SERRÉE

Les consultations de 2015, tout comme les membres du comité de pilotage de 2021, l'affirment : c'est d'abord et avant tout la vie communautaire riche qui est appréciée à Saint-Georges-de-Clarenceville. L'entraide et la convivialité du voisinage sont les principales forces de la municipalité. En deuxième lieu, la tranquillité, l'environnement naturel et le paysage rural et ses grands espaces apparaissent comme des aspects à préserver.

ÉTAT DE SITUATION

→ Description de la municipalité

Bordée à l'est par le magnifique lac Champlain et au sud par l'État du Vermont (É.-U.), Saint-Georges-de-Clarenceville est une municipalité agricole, accueillant près de 1 100 citoyens qui l'ont choisi pour sa tranquillité, la beauté de ses paysages et son patrimoine. On y apprécie également la richesse de sa vie communautaire. La municipalité montérégienne est située dans la MRC du Haut-Richelieu.

Il est à noter que les données du portrait suivant datent du recensement de 2016. Comme la population est peu nombreuse, il faut être prudent dans l'interprétation des données présentées en pourcentage.

Notamment, la dernière année a été témoin d'un engouement pour l'achat de terrains, la rénovation et la construction de maisons à la campagne partout au Québec. Clarenceville n'y échappe pas. Par

exemple, depuis 2016 la ville a émis trente (30) permis de construction de nouvelles résidences, sans compter la vente de terrains.

Il est important toutefois de souligner le problème important que vit la municipalité, celui de l'absence d'un système d'égout et d'aqueduc adéquat. À un point tel que plusieurs citoyens de la municipalité n'ont pas accès à l'eau potable à l'année et qu'à certaine période les puits sont taris. Ce problème est criant dans certains secteurs, alors que d'autres secteurs, notamment ceux en bordure du lac Champlain sont adéquatement desservis. On remarque d'ailleurs que les permis de constructions et de rénovation sont faits pour les secteurs desservis adéquatement.

Malgré les défis auxquels fait face la municipalité, les citoyens sont attachés à leur municipalité et à leur communauté à cause des liens qui les unissent. Ils veulent s'y investir pour améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens.

→ Portrait sociodémographique

- Au 1^{er} juillet 2017, selon les données de l'ISQ, la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville compte **1 097 habitants avec une diminution** de la population de **1,3 %**, contrairement à la tendance régionale.
- On y dénombre deux fois plus de personnes âgées de 65 ans et plus (22 %) que de jeunes de moins de 15 ans (13 %).
- Les citoyens de langue anglaise forment 28,6 % de la population, ce qui est nettement supérieur à la MRC qui en compte 3,9 % et de la Montérégie qui en compte 11,6 %.
- La municipalité compte 7,8 % de personnes issues de l'immigration, une proportion supérieure à la MRC.

→ Portrait socioéconomique

À Saint-Georges-de-Clarenceville :

- 27,8 % des résidents de 25 ans et plus n'ont aucun certificat, diplôme ou grade, ce qui est nettement plus élevé que la MRC (19,8 %) et la Montérégie (16,7 %).
- Le taux d'emploi pour les personnes de 15 ans et plus est 50,8 %, alors qu'il est de 61,9 % pour la MRC et de 62,5 % pour la Montérégie.
- 5 % des résidents vivent sous le seuil de faible revenu, cette proportion est comparable à celle de la MRC du Haut-Richelieu (5,6 %), mais inférieure à celle observée au Québec (9,2 %).
- Le revenu médian après impôt des familles se chiffre à 59 414 \$ en 2015. Il s'agit d'un revenu médian inférieur à celui des familles des autres territoires. (68 619 \$ pour la MRC).

→ Portrait du logement

- Saint-Georges-de-Clarenceville se compare avantageusement avec 84,3 % de ses résidents qui sont propriétaires de leur résidence, alors que cette proportion est de 73,1 % pour la MRC.
- Toutefois, un peu plus d'une personne sur dix (11,1 %) vit dans un logement vétuste (soit un logement construit avant 1971 et nécessitant des réparations majeures). Cette proportion est nettement supérieure à celles observées dans la MRC (3,1 %).

- 22,6 % de la population vit dans un ménage consacrant 30 % ou plus de son revenu total aux frais de logement.
- 17,5 % de la population vit dans un ménage éprouvant des besoins impérieux en matière de logement*. Une proportion nettement plus élevée que dans d'autres municipalités.
**C'est-à-dire que leur habitation est non conforme à une des trois normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et que 30 % de du revenu avant impôt est insuffisant pour payer le loyer médian d'un logement acceptable.*

Selon la perception des membres du comité, cette situation à l'égard du logement s'est nettement améliorée au cours des dernières années.

- Portrait des familles
 - On compte 330 familles à Clarenceville
 - Entre 2001 et 2016, la proportion de familles comptant un couple avec enfants a diminué de 21,5 %.
 - Selon le Recensement de 2016, on dénombre 240 enfants à Saint-Georges-de-Clarenceville dont les deux tiers (64,6 %) sont âgés de moins de 18 ans.
 - La proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale (18,8 %) est inférieure à celles observées dans la MRC du Haut-Richelieu (25,4 %), en Montérégie (24,0 %).

INFRASTRUCTURES, SERVICES ET ACTIVITÉS EN PLACE

- Loisirs et activités
 - On compte 3 parcs dans la municipalité :
 - **Parc des loisirs** avec un terrain de balle, une patinoire extérieure, tables à pique-nique, modules de jeux, pergola et un bâtiment communautaire.
 - **Parc Claude Bergevin** situé dans le secteur Desranleau avec balançoires et tables à pique-nique.
 - **Parc Reynolds**, une halte cycliste avec abris et tables à pique-nique.
 - Le service de premiers répondants et sécurité des incendies organise un brunch annuel et une vente de garage au profit de l'organisation.
 - La municipalité souligne la fête Noël, la Saint-Valentin, l'Halloween, Pâques, etc.
 - Le *Clarfest* est un évènement annuel rassembleur qui offre une gamme d'activités autour d'un tournoi de balle-molle.
 - Il n'y a pas de camp de jour pour les enfants pendant l'été sur les lieux. La municipalité offre des places à coûts réduits au Centre de plein air Estacade à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix pour le camp de jour.
 - Un centre communautaire est disponible pour location ou pour la tenue d'activités communautaires.
 - La bibliothèque de Saint-Georges-de-Clarenceville offre livres, formations, expositions et animations grâce à la contribution de bénévoles.

→ Développement de l'enfant

- L'École primaire du Petit Clocher accueille 137 élèves (en 2020-2021). Au centre de son projet éducatif, elle valorise le « Bien-être émotionnel et physique » des élèves. Elle accueille les enfants de langue anglaise du territoire ainsi que ceux de Noyan. On y offre un service de garde après l'école et la maternelle 4 ans.
- Du fait d'être classé au 10^e rang de l'indice de défavorisation, l'établissement bénéficie de soutiens financiers qui lui permet d'offrir plus de ressources aux enfants. Il y a de gros défis à relever pour la réussite éducative, mais l'équipe-école est très engagée.
- L'école offre des collations santé à tous les élèves et développe un jardin communautaire.
- L'École du Petit Clocher bénéficie d'un large appui de sa communauté et de la municipalité.
- Il n'existe pas de service de garderie sur le territoire.
- Les élèves du secondaire sont scolarisés à Saint-Jean-sur-Richelieu.
- La maison des jeunes la plus proche est à Venise-en-Québec.

→ L'aménagement du territoire et infrastructure

- Le noyau villageois s'est développé autour de la route provinciale 202. Une route passablement fréquentée, où il est difficile de contrôler la vitesse. Les déplacements cyclistes et pédestres sont plus ou moins sécuritaires. Un circuit cycliste traverse le territoire.
- La municipalité doit refaire le système d'aqueduc et d'égouts qui sont inadéquats. Les études, analyses, plans et devis sont prêts, mais la municipalité est en attente d'un soutien financier afin de réaliser les travaux. Plusieurs résidences ont un accès limité à l'eau potable. Cet élément est l'enjeu principal identifié par les citoyens lors des consultations.
- Outre son noyau villageois, la municipalité compte quelques « hameaux » très différents et distancés les uns les autres. Le territoire, principalement agricole, compte plusieurs producteurs.
- Saint-Georges-de-Clarenceville est une petite municipalité dont les moyens issus de la taxation sont limités ce qui restreint grandement sa capacité d'intervenir.

→ Service communautaire et santé

- Le **Centre d'action bénévole Interaction** dessert la population. Il rejoint les familles surtout via le dépannage alimentaire et la friperie. L'organisme dessert également la municipalité voisine de Noyan et le point nord d'Henryville. Elle est très impliquée dans le milieu. C'est un organisme fédérateur de la municipalité dont la principale clientèle est composée de personnes âgées. L'organisme travaille actuellement à un projet de développement important qui pourrait avoir un impact sur le noyau villageois.
- La **clinique médicale** la plus proche est à Venise-en-Québec. Il s'agit d'une coopérative, donc il faut déboursier pour être membre. Sinon les cliniques et soins hospitaliers sont à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il y a un CLSC à Henryville.
- La clinique mobile « Le Vaisseau » de la **pédiatrie sociale l'Étoile** à Saint-Jean-sur-Richelieu sera présente une fois par mois pour offrir des services pédiatriques aux enfants.

- La plupart des services santé et services sociaux, communautaires et institutionnels sont offerts aux citoyens à partir de Saint-Jean-sur-Richelieu, ce qui signifie qu'ils sont plus ou moins accessibles aux personnes ayant difficilement accès à un transport.
- La municipalité est considérée comme un désert alimentaire, puisqu'elle se situe à plus de 10 kilomètres d'une épicerie.
- Autres
- Dans la foulée des consultations régionales de l'alliance contre la pauvreté, la MRC du Haut-Richelieu a amorcé une étude sur les besoins en logement et une autre sur le transport collectif.
- La municipalité a connu plusieurs changements d'élus et d'employés municipaux au cours des dernières années, ce qui a occasionné des retards et de la confusion dans certains dossiers. Lesdits retards sont en voie d'être rattrapés.

GRANDS ENJEUX :

- L'accès à l'eau et les services d'aqueducs sont limités dans le noyau villageois, ce sont des enjeux sanitaires majeurs pour les citoyens et ce facteur nuit au développement;
- La proportion importante de ménage à faibles revenus et le niveau élevé de l'indice de défavorisation de l'école;
- La diminution du nombre de familles;
- L'accessibilité aux services;
- L'absence de transport collectif qui isole les personnes;
- La proportion élevée de personnes vivant dans un logement vétuste;
- Les déplacements actifs non sécuritaires;
- Le manque d'activités pour les enfants et les jeunes;
- Les capacités financières limitées de la municipalité.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

À la lumière:

- du portrait de situation
- de l'ensemble des enjeux identifiés
- du fait qu'on est au sortir d'une pandémie mondiale
- de la durée du plan d'action de trois ans
- de la juridiction municipale

Le comité de pilotage propose d'élaborer un plan d'action simple et réaliste qui s'appuie sur la force de sa collectivité.

Les quatre grands axes de développement sont :

1. **Infrastructures**
2. **Habitation et transport**
3. **Vie communautaire**
4. **Loisir**

PLAN D'ACTION

1. Infrastructure

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	RESSOURCES ATTRIBUÉES	PARTENAIRES	AN 1	AN 2	AN 3
Doter la municipalité d'un système d'égout et d'aqueduc adéquat sur tout le territoire.	Poursuivre les démarches pour le financement du système d'aqueduc et d'égout.	Direction générale	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation	Municipalité de Henryville Régis des eaux	X	X	
	Réaliser les travaux pour les égouts et aqueduc	Direction générale	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation			X	X
Doter la municipalité de parcs familiaux attrayants	Améliorer l'aménagement des parcs pour les familles, selon les plans de loisirs Montérégie. → Améliorer et entretenir des modules de jeux et le terrain.	Direction Générale et service de voirie	Service de la voirie	Loisirs Montérégie	X	X	X

2. Habitation et transport

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	RESSOURCES ATTRIBUÉES	PARTENAIRES	AN 1	AN 2	AN 3
Sécuriser les déplacements piétonniers	Sécuriser le centre du village avec des traverses piétonnes aux 4 fourches (lors de la restauration du réseau d'aqueducs)	Direction générale	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation				X
Améliorer l'accessibilité au logement de qualité.	Soutenir les démarches supra régionales pour l'amélioration du logement dans la MRC	Direction générale		Nexdev	X		
Améliorer le transport collectif	Soutenir les démarches supra régionales pour la mise en place d'un transport collectif.	Direction générale		Nexdev	X		

3- Vie communautaire

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	RESSOURCE ATTRIBUÉES	PARTENAIRES	AN 1	AN 2	AN 3
Promouvoir la famille	Souligner la semaine de la famille (2 ^e semaine de mai) par un événement ou une activité spéciale.	Responsable des loisirs et de la vie communautaire		École du Petit Clocher	X	X	X
Bonifier l'offre de services communautaires	Soutenir le projet de relocalisation du Centre d'action bénévole Interaction et le développement de nouveaux services.	Direction générale et conseil municipal		CABI	X	X	X
Développer la vie communautaire	Réembaucher une responsable loisirs et vie communautaire.	Direction générale	Attribuer un budget à l'embauche		X	X	X
Accueillir les nouveaux citoyens	Offrir une visite de bienvenue avec la liste des ressources disponibles et un cadeau de bienvenue.	Responsable des loisirs et vie communautaire	Attribuer un budget pour l'accueil.	Les citoyens du voisinage		X	X

4— Loisirs

OBJECTIF	ACTION	RESPONSABLE	RESSOURCE ATTRIBUÉES	PARTENAIRES	AN 1	AN 2	AN 3
Soutenir les initiatives des citoyens	Explorer la pertinence de mettre en place un comité des loisirs	Responsable des loisir et vie communautaire		Loisirs et sports Montérégie	X	X	X
	Maintenir et bonifier les fêtes thématiques : Noël, Halloween, Saint-Valentin, Pâques	Responsable des loisir et vie communautaire			X	X	X
	Maintenir le Clarfest						
Bonifier l'offre d'activités	Organiser des activités intergénérationnelles : jeux de société, soutien au jardin communautaire de l'école, etc.	Responsable des loisir et vie communautaire			X	X	X
	Soutenir les projets issus de l'école	Direction générale		École du Petit Clocher	X	X	X
	Organiser des activités pour les adolescents : lieu et horaire de rencontres informelles, danse, etc.	Responsable des loisir et vie communautaire		Maison des jeunes de Venise-en-Québec MDJ Le Break		X	X

REMERCIEMENTS

Cette politique n'aurait pu voir le jour sans la collaboration de personnes qui ont généreusement accepté de partager leurs connaissances et leurs réflexions sur Saint-Georges-de-Clarenceville. Sans l'apport de ces personnes, la politique n'aurait pas été fidèle à la réalité des citoyens. La municipalité les en remercie.

On souligne particulièrement l'apport du comité de pilotage qui avait comme mandat de guider les démarches de réalisation de la politique afin que celle-ci reflète le mieux possible les préoccupations et aspirations des citoyens.

Le comité était composé de :

Sonia Côté	Directrice générale — Municipalité
Karine Beaudoin	Conseillère et première répondante (mère de famille)
Sophie Dumont	Citoyenne (mère de famille)
Françoise Perron	Citoyenne
Lyne Côté	Conseillère municipale
Shannon Richardson	Directrice, Centre d'action bénévole Interaction (mère de famille)
Sophia Coulombe	CISSS Montérégie Ouest
Lucie Hébert	Chargée de projet

Nous aimerions également remercier toutes les personnes qui ont bien voulu répondre aux entrevues téléphoniques qui ont permis d'avoir une image complète des réalités de la municipalité, ainsi qu'à monsieur Guérin d'Espace Muni pour ses judicieux conseils.



Saint-Georges-de-Clarenceville

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville et, tenue au 1350 chemin Middle, en présentiel avec les mesures de distanciation, **ce 7^e jour du mois de septembre 2021** à 20h00 sous la présidence de M. Serge Beaudoin maire.

Sont présents conseillers et conseillères suivants formant quorum:

Siège no 1. M. Gérald Grenon

Siège no 4. M. Chad Whittaker

Siège no 2. Vacant

Siège no 5. Mme Lyne Côté (absente)

Siège no 3. Mme Karine Beaudin

Siège no 6. M. David Adams

Est également présente Madame Sonia Côté à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

2021-09-246

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE

CONSIDÉRANT le dépôt de la Politique de la Famille de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville et son adoption en cette séance du conseil du 7 septembre 2021;

CONSIDÉRANT que la Municipalité s'engage à réaliser son plan d'action pour les années à venir 2022-2023-2024 selon cette politique;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérald Grenon et

APPUYÉ PAR Mme Karine Beaudin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville adopte sa Politique de la Famille tel que déposée en cette séance du 7 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

(signé)

(signé)

Serge Beaudoin, maire

Sonia Côté, direction générale
et secrétaire-trésorière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

MME SONIA CÔTÉ
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
DONNÉE LE : 13 septembre 2021

